

SUJET: INSTANCE D'ARCHIVAGE DU PROCES-VERBAL DE CONSTATATION D'INFRACTION DU CODE DE LA ROUTE

Le soussigné

Nom				
Prénom				
Code Fiscal				
Résident a				
Rue / Place		N°		CAP
Telephone		Fax		
E-mail				
En qualité de				

DEMANDE D'ARCHIVER LE PROCES-VERBAL DE CONSTATATION D'INFRACTION DU CODE DE LA ROUTE INDICQUE' CI -DESSOUS POUR LE MOTIF SUIVANT

Barrer l'indication du motif et reporter le numéro du procès-verbal		Numéro procès-verbal	Date de notification
<input type="checkbox"/>	Détection incorrecte du numéro d'immatriculation		
<input type="checkbox"/>	Le vehicule résultait volé à la date de la violation; veuillez trouver ci-jointe copie de la déclaration de vol et/ou le procès-verbal de retrouvaille et/ou la régistation de la perte de possession		
<input type="checkbox"/>	Le vehicule n'était pas de ma propriété à la date de la violation; veuillez trouver ci-jointe copie de l'acte de vente (la procuration à vendre n'est pas suffisante)		
<input type="checkbox"/>			

Déclare également d'être informé, conformément au D.Lgs N196/2003, que les données personnelles recueillies seront traitées, aussi avec instruments informatiques, exclusivement dans le cadre du procédé pour lequel la présente déclaration est faite.

Lieu _____

Date ____/____/____ **Signature** (lisible et en toutes lettres) _____

La présente demande peut également être envoyée par Fax au numero 0736.277731.

Au cas où la demande est envoyée par FAX ou bien présentée par un intermédiaire, il est nécessaire de joindre la photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) du titulaire du procès-verbal.

NOTE: la présente instance ne substitue pas le recours conformément aux artt. 203 et 204bis du Code de la Route et donc n'interrrompt pas le terme de 60 jours pour le paiement en mesure réduite.